

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER POUR UN DEVIS OU UNE ESTIMATION FINANCIERE D'UN BRANCHEMENT

EAU
ASSAINISSEMENT
EAU ET ASSAINISSEMENT

ESTIMATION FINANCIERE
DEVIS

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Mme M Date de naissance ou numéro de siret : _____
Nom ou Société : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____

Vous êtes :

- Propriétaire (nous faire parvenir le justificatif de propriété obligatoire pour une demande de devis de branchement)
 Déjà abonné SIELL, (numéro de contrat figurant sur la facture) _____
 Futur acquéreur _____
 Syndicat de copropriété _____
 Autre, précisez _____

IDENTIFICATION DU BRANCHEMENT

Adresse : _____
Complément d'adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Numéro(s) de parcelle(s) : _____

- Logement achevé depuis plus de deux ans (si oui, télécharger le CERFA 1301-SD à nous renvoyer complété)
 Logement existant
 Terrain nu
 Viabilisation terrain nu (avec ou sans compteur)

USAGE DU BRANCHEMENT :

Logement individuel : Oui Non
Immeuble collectif : Oui Non Nombre logements : _____
Industriel : Oui Non
Autre activité (ex : agriculteur...)

⚠ La demande devra être établie 3 mois minimum avant la date souhaitée de la réalisation des travaux.

Pour les raccordements aux réseaux collectifs d'assainissement, une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) sera facturée à la fin des travaux (article 23 du règlement de service téléchargeable sur le site du SIELL à l'adresse suivante <https://www.eaux-lodevois-larzac.fr>

Coût de la PFAC pour information :

Logement neuf et existant – 3000€

Immeuble collectif – 3000€ + 500 € par logement

DEVIS (VALIDITE DE 4 MOIS)

Conditions d'établissement du devis :

Être obligatoirement propriétaire immobilier et/ou de la parcelle et fournir les documents suivants :

- Justificatif de propriété
- Cerfa (pour les logements achevés depuis plus de 2 ans Cerfa n° 1301-SD téléchargeable sur le site du SIELL)
- Plan de masse (1/200 ème ou 1/500 ème avec positionnement du ou des branchements souhaités)
- Rendez-vous à planifier avec le technicien, nécessaire pour la réalisation du devis
- Mandat de représentation des copropriétaires (syndicat de copropriété)

A réception du devis signé, le paiement de l'acompte de 70 % doit-être effectué auprès du trésor public sous 60 jours maximum. A défaut de paiement dans le délai imparti le devis sera automatiquement annulé.

ESTIMATION FINANCIERE

L'estimation financière ne tient pas lieu de devis et n'engage pas la collectivité.
Celle-ci est réalisée sur plan.

Pour une estimation plus précise, un technicien peut se déplacer sur site à votre demande en prenant rendez-vous. Ce déplacement vous sera facturé 81.75 € TTC avec frais de gestion (tarifs et règlement téléchargeables sur le site du SIELL <https://www.eaux-lodevois-larzac.fr>)

Pièces à fournir :

- Plan de masse facultatif (1/200 ème ou 1/500 ème avec positionnement du ou des branchements souhaités)

SIGNATURES

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis :

Date, Signature(s)

Fait à _____

Date : _____

RGPD

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé. Elles seront conservées 10 ans après la fin du contrat. Les destinataires des données sont les agents du SIELL chargés de la facturation. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à SIELL. Espace Lergue. 15 avenue de Fumel. 34700. LODEVE (04 67 88 79 26) contact@eaux-lodevois-larzac.fr.